



RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

Au 31 mars 2019 et pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018

TABLE DES MATIÈRES

- 1 Rapport de gestion
- 25 États financiers consolidés résumés intermédiaires
- 29 Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de Tourmaline et des notes y afférentes au 31 mars 2019 et pour le trimestre clos à cette date et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les états financiers consolidés et le rapport de gestion peuvent être consultés sur le site de SEDAR, au www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 8 mai 2019.

L'information financière contenue aux présentes a été établie en conformité avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), qui sont parfois désignées dans le présent rapport de gestion sous le nom de principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») et qui ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les montants en dollars sont exprimés en monnaie canadienne, sauf indication contraire.

Certaines mesures financières dont il est fait état dans le présent rapport de gestion ne sont pas conformes aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour obtenir de l'information sur les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes utilisées dans le rapport de gestion : « flux de trésorerie », « revenus nets d'exploitation », « fonds de roulement ajusté » et « dette nette ».

D'autres renseignements sur Tourmaline peuvent être consultés au www.sedar.com ou au www.tourmalineoil.com.

Énoncés prospectifs – Certaines informations concernant Tourmaline contenues dans le présent rapport de gestion, notamment l'évaluation par la direction des projets et des activités d'exploitation futurs de la société, renferment des énoncés prospectifs comportant des risques et des incertitudes connus et inconnus importants. L'utilisation des termes « prévoir », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « peut », « pourra », « projeter », « devrait », « être d'avis » et d'expressions similaires signale des énoncés prospectifs. Ces énoncés représentent les projections internes, les prévisions, les estimations ou les points de vue de Tourmaline, en ce qui a trait notamment au montant estimé et au calendrier des dépenses d'investissement ou autres, à la dette, aux charges, à la production, aux flux de trésorerie ou aux produits futurs prévus, de même que les autres attentes, points de vue, projets, objectifs, hypothèses, intentions ou énoncés au sujet d'événements ou de la performance futurs. Ces énoncés ne sont que des prévisions, et les événements ou résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués dans les énoncés prospectifs. Bien que Tourmaline soit d'avis que les attentes dont il est fait mention dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir les résultats, les niveaux d'activité, la performance ou les réalisations futurs, car ces attentes comportent, en soi, d'importants risques, incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social.

Plus particulièrement, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion renferment des énoncés portant notamment sur les éléments suivants : le volume des réserves de pétrole brut, de condensat, de LGN (liquides de gaz naturel) et de gaz naturel et les produits et flux de trésorerie nets futurs qui en seront tirés; les zones productives possibles; le calendrier des dépenses d'investissement et les fins auxquelles elles seront engagées; les attentes concernant la capacité de la société à réunir des capitaux et à accroître continuellement les réserves grâce à des acquisitions et à des activités de mise en valeur; l'accès aux marchés des titres d'emprunt et des titres de capitaux propres; les prévisions concernant les cours du marché et les coûts; les caractéristiques de rendement des biens visant le pétrole brut, le condensat, les LGN et le gaz naturel de la société; les niveaux de production et la composition des produits de pétrole brut, de condensat, de LGN et de gaz naturel; les versements de dividende ainsi que le calendrier et le montant connexes; les résultats d'exploitation et les résultats financiers futurs de Tourmaline; les programmes de dépenses d'investissement; l'offre et la demande de pétrole brut, de condensat, de LGN et de gaz naturel; les taux de redevances futurs; les plans de forage, de mise en valeur et de complétion et les résultats en découlant; les terrains dont les droits arriveront à expiration; les sorties et les ententes de coentreprise; le montant des charges d'exploitation, des frais de transport ainsi que des charges générales et administratives; le traitement accordé par les régimes de réglementation gouvernementaux et les lois et les règlements d'ordre fiscal et environnemental; le solde estimé des comptes fiscaux. De plus, les déclarations concernant les « réserves » sont réputées constituer des énoncés prospectifs, car elles se fondent sur une évaluation implicite, qui se base sur certaines estimations et hypothèses, selon laquelle les réserves décrites pourront être exploitées de façon rentable dans l'avenir.

Ces énoncés prospectifs comportent de nombreux risques et incertitudes, dont la plupart échappent à la volonté de la société, notamment l'incidence de la conjoncture économique générale; la volatilité et le caractère incertain des cours du pétrole brut, du condensat, des LGN et du gaz naturel; la conjoncture sectorielle; la fluctuation des monnaies; l'imprécision des estimations en matière de réserves; les obligations inhérentes aux activités liées au pétrole brut, au condensat, aux LGN et au gaz naturel; les risques environnementaux, politiques, sociaux et liés à la réglementation ; les évaluations erronées de la valeur des acquisitions et des programmes de prospection et de mise en valeur; la concurrence; l'indisponibilité de personnel ou de cadres qualifiés et d'une main-d'œuvre qualifiée; les modifications apportées aux lois liées à l'impôt sur le revenu ainsi qu'aux lois et règlements d'ordre fiscal et environnemental et aux programmes incitatifs dans le secteur du pétrole et du gaz naturel; les dangers tels que les incendies, les explosions, les éruptions, la formation de cratères et les déversements, autant d'événements qui peuvent entraîner des dommages considérables aux puits, aux installations de production et autres biens, ou à l'environnement lui-même, de même que provoquer des blessures corporelles; la volatilité des marchés boursiers; la capacité d'obtenir suffisamment de capitaux de sources internes et externes; l'obtention des approbations réglementaires ou externes requises; les autres risques dont il est fait mention sous la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle de la société, qui peut être consultée au www.sedar.com.

En ce qui concerne les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion, Tourmaline a formulé des hypothèses concernant les éléments suivants : les prix des marchandises, les régimes de redevances et les lois fiscales actuels et futurs; les taux de production des puits et les volumes de réserves futures; la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée; le calendrier et le montant des dépenses d'investissement; les cours de change futurs; l'incidence de l'intensification de la concurrence; la conjoncture économique et les conditions générales sur les marchés des capitaux; la disponibilité de matériel de forage et de matériel et de services connexes; l'incidence des règlements édictés par des organismes gouvernementaux; les coûts d'exploitation futurs, les obligations de démantèlement et la capacité de commercialiser avec succès le pétrole brut, le condensat, le gaz naturel et les LGN. Sans limiter la portée de ce qui précède, les versements futurs de dividendes, le cas échéant, et le niveau de dividende connexe sont incertains puisque la politique de dividende de la société et les fonds disponibles pour le versement de dividendes de temps à autre dépendra notamment des flux de trésorerie, des exigences financières pour les activités de la société et l'exécution de sa stratégie de croissance, des variations du fonds de roulement de même que du calendrier et du montant des dépenses d'investissement, des exigences en matière de service de la dette et d'autres facteurs qui échappent au contrôle de la société. De plus, la capacité de Tourmaline à verser des dividendes sera assujettie aux lois applicables (y compris le respect des critères de solvabilité imposés par le droit des sociétés) et les restrictions contractuelles contenues dans les instruments régissant sa dette, y compris sa facilité de crédit.

La direction présente ce sommaire des hypothèses et des risques liés aux énoncés prospectifs dont il est fait état dans le présent rapport de gestion afin de fournir aux lecteurs un point de vue plus complet sur les activités d'exploitation futures de Tourmaline; ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les résultats, la performance et les réalisations réels de Tourmaline pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés ou suggérés par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, aucune garantie ne peut être donnée que l'un ou l'autre des événements prévus dans ces énoncés surviendra ou se produira et, s'il se produisait, quels avantages, s'il en existe, la société en tirerait. Les lecteurs doivent garder à l'esprit que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Ces énoncés prospectifs sont faits en date du présent rapport de gestion, et la société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, ou d'événements ou de résultats futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Conversion en bep – Les montants par baril d'équivalent pétrole ont été calculés selon un taux de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril d'équivalent pétrole (6 : 1). Les barils d'équivalent pétrole (« bep ») peuvent prêter à confusion, surtout s'ils sont utilisés de façon isolée. Un ratio de conversion du bep de six kpi³ pour un baril est fondé sur une méthode de conversion en énergie équivalente qui s'applique principalement au bec du brûleur et ne représente pas une valeur d'équivalence à la tête du puits. De plus, étant donné que le ratio de valeur entre le gaz naturel et le pétrole brut fondé sur les prix en vigueur du gaz naturel et du pétrole brut est considérablement différent du ratio d'équivalence énergétique de 6 : 1, le ratio de conversion de 6 : 1 pourrait être trompeur en tant qu'indicateur de valeur.

PRODUCTION

	Trimestres clos les 31 mars		
	2019	2018	Variation
Gaz naturel (<i>en kpi³/j</i>)	1 439 212	1 328 733	8 %
Pétrole (<i>en b/j</i>)	7 363	7 185	2 %
Condensat (<i>en b/j</i>)	17 075	15 880	8 %
LGN (<i>en b/j</i>)	29 127	24 005	21 %
Équivalent pétrole (<i>en bep/j</i>)	293 434	268 526	9 %
Gaz naturel (en %)	82 %	82 %	

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, la production a atteint en moyenne 293 434 bep/j, soit une augmentation de 9 % par rapport à la production moyenne de 268 526 bep/j pour le trimestre correspondant de 2018.

L'augmentation de la production découle du programme fructueux de la société au chapitre de la prospection et de la production. L'importante augmentation de la production de LGN s'explique essentiellement par la mise en valeur ininterrompue de la zone de Gundy dans le nord-est de la Colombie-Britannique.

Les perspectives pour l'ensemble de l'exercice 2019 en ce qui concerne la production sont maintenues, à 300 000 bep/j, elles demeurent donc dans la fourchette des perspectives énoncées dans le communiqué de presse daté du 7 novembre 2018.

PRODUITS ET PROFIT RÉALISÉ (PERTE RÉALISÉE)

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les		
	2019	2018	31 mars Variation
Gaz naturel			
Ventes attribuables à la production	378 627 \$	292 497 \$	29 %
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	87 723	60 342	45 %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	(1 764)	2 099	(184) %
	464 586	354 938	31 %
Pétrole			
Ventes attribuables à la production	40 186	41 206	(2) %
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	454	1 202	(62) %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	(129)	(10 831)	(99) %
	40 511	31 577	28 %
Condensat			
Ventes attribuables à la production	96 481	108 545	(11) %
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	–	58	(100) %
	96 481	108 603	(11) %
LGN			
Ventes attribuables à la production	62 723	55 048	14 %
Total			
Ventes attribuables à la production	578 017	497 296	16 %
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	88 177	61 602	43 %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	(1 893)	(8 732)	(78) %
Total des produits tirés de la vente des marchandises et profits réalisés (pertes réalisées) sur les activités de gestion des risques et sur les instruments financiers	664 301 \$	550 166 \$	21 %

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, le total des ventes attribuables à la production a augmenté de 16 % pour s'établir à 578,0 millions de dollars, alors qu'il s'était établi à 497,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2018. L'augmentation s'explique essentiellement par une hausse des produits tirés du gaz naturel et des volumes de production.

Au premier trimestre de 2019, le profit sur les activités de gestion des risques s'est établi à 88,2 millions de dollars, comparativement à un profit de 61,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les profits réalisés sur les activités de gestion du risque comprennent l'ensemble des primes reçues par Tourmaline au titre des ventes de gaz naturel effectuées sur des marchés à l'extérieur de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et la prime sur les prix des contrats de marchandises avec livraison physique par rapport aux prix de référence. Tourmaline vend maintenant son gaz naturel sur une plus grande variété de marchés, notamment Malin, PG&E City Gate, Chicago et Dawn, tous des marchés où le gaz naturel s'est vendu au cours du trimestre à des prix supérieurs au prix AECO. Par conséquent, les profits réalisés sur les activités de gestion du risque liées au gaz naturel ont crû de façon importante grâce à cette stratégie de diversification.

Le total des produits tirés des marchandises et le profit réalisé (la perte réalisée) sur les activités de gestion des risques et sur les instruments financiers ne tiennent pas compte de l'incidence des profits latents (des pertes latentes) sur les contrats de marchandises jusqu'à ce que ces profits et pertes soient réalisés.

PRIX DE RÉFÉRENCE DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL

	Trimestres clos les 31 mars		
	2019	2018	Variation
Gaz naturel			
NYMEX Last Day (en \$ US/kpi ³)	3,15 \$	3,00 \$	5 %
AECO 5A (en \$ CA/kpi ³)	2,64 \$	2,08 \$	27 %
West Coast Station 2 (en \$ CA/kpi ³)	1,32 \$	1,91 \$	(31) %
Sumas (en \$ US/MBtu)	14,05 \$	2,34 \$	500 %
ATP 5A Day Ahead (en \$ CA/ kpi ³)	2,69 \$	2,57 \$	5 %
Chicago City Gate (en \$ US/MBtu)	3,08 \$	2,94 \$	5 %
Ventura (en \$ US/MBtu)	3,13 \$	2,95 \$	6 %
PG&E Malin (en \$ US/MBtu)	4,72 \$	2,44 \$	93 %
PG&E City Gate (en \$ US/MBtu)	5,09 \$	2,79 \$	82 %
Dawn (en \$ US/MBtu)	2,91 \$	3,03 \$	(4) %
Pétrole et condensat			
NYMEX (en \$ US/b)	54,90 \$	62,89 \$	(13) %
Prix au pair à Edmonton (en \$ CA/b)	66,87 \$	72,31 \$	(8) %
Condensat à Edmonton (en \$ CA/b)	68,71 \$	80,33 \$	(14) %

COURS DE CHANGE

	Trimestres clos les 31 mars		
	2019	2018	Variation
\$ CA/\$ US ¹⁾	0,7521 \$	0,7911 \$	(5) %

1) Taux moyens pour la période.

PRIX RÉALISÉS PAR TOURMALINE

	Trimestres clos les 31 mars		
	2019	2018	Variation
Gaz naturel (en \$/kpi ³)	3,59 \$	2,97 \$	21 %
Pétrole (en \$/b)	61,13 \$	48,83 \$	25 %
Condensat (en \$/b)	62,78 \$	75,99 \$	(17) %
LGN (en \$/b)	23,93 \$	25,48 \$	(6) %
Équivalent pétrole (en \$/bep)	25,15 \$	22,76 \$	11 %

Le prix moyen réalisé pour le gaz naturel pour le trimestre clos le 31 mars 2019 s'est chiffré à 3,59 \$/kpi³, en hausse de 21 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse rend compte de l'augmentation globale des prix de référence du gaz naturel au cours du trimestre et de l'accroissement des profits réalisés sur les activités de gestion des risques découlant de la stratégie de diversification des marchés de Tourmaline.

Les prix réalisés pour le pétrole ont progressé de 25 % pour le trimestre clos le 31 mars 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le prix réalisé du pétrole pour le premier trimestre de l'exercice précédent a été durement touché par la perte réalisée de 10,8 millions de dollars sur les instruments financiers découlant du fait que le prix de référence du pétrole au NYMEX a été plus élevé que le prix d'exercice des contrats sur le pétrole en vigueur au cours de cette période.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, le prix réalisé pour le condensat s'est établi à 62,78 \$/b, ce qui est 17 % plus bas que pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse s'explique par le déclin des prix de référence au cours du premier trimestre de 2019.

Le prix réalisé pour les LGN pour le trimestre clos le 31 mars 2019 a reculé de 6 % pour se chiffrer à 23,93 \$/b. Ce recul est attribuable à la baisse des prix de référence du butane et du propane au premier trimestre de 2019 par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

REDEVANCES

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Gaz naturel	13 823 \$	2 683 \$
Pétrole, condensat et LGN	17 800	17 436
Total des redevances	31 623 \$	20 119 \$
Redevances en pourcentage des ventes de marchandises attribuables à la production	5,5 %	4,0 %

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, le taux de redevances effectif moyen s'est établi à 5,5 %. Il s'agit d'une progression par rapport au premier trimestre de 2018 attribuable surtout à la hausse du prix de référence du gaz naturel à l'AECO. Le prix de référence AECO a augmenté de 27 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'est traduit par une hausse des redevances sur le gaz naturel.

La société continue de bénéficier du New Well Royalty Reduction Program et du Natural Gas Deep Drilling Program en Alberta ainsi que du Deep Royalty Credit Program en Colombie-Britannique. La société reçoit également une déduction pour frais d'exploitation d'installation gazière de la part du gouvernement fédéral, laquelle réduit encore davantage les redevances afin de tenir compte des charges engagées en vue de traiter et de transporter la production de gaz naturel revenant à la Couronne.

La société prévoit toujours que son taux de redevances s'établira à environ 5 % en 2019, soit le taux présenté antérieurement dans le rapport de gestion de la société au 31 décembre 2018. Le taux de redevances fluctue avec les prix des marchandises et, par conséquent, les fluctuations des prix des marchandises auront une incidence sur le taux réel.

COMMERCIALISATION DES MARCHANDISES

	Trimestres clos les 31 mars		
<i>(en milliers)</i>	2019	2018	Variation
Produits liés à la commercialisation	2 548 \$	5 880 \$	(57) %
Achats liés à la commercialisation	(2 728)	(5 726)	(52) %
	(180) \$	154 \$	(217) %

Au cours du deuxième trimestre de 2017, la société a mis en service le terminal commercial de Mulligan dans la zone Gordondale de l'Alberta. Le débit à partir du terminal commercial comprend les volumes de pétrole, de condensat et de LGN produits par Tourmaline ainsi que les volumes de pétrole, de condensat et de LGN achetés à des tiers. Les produits et les achats de tiers sont comptabilisés au montant brut aux fins de la présentation des états financiers.

Tous les profits et les pertes sur la vente de produits de tiers liés au différentiel de prix sont comptabilisés dans les produits liés à la commercialisation.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, les produits et les achats liés à la commercialisation ont diminué de 57 % et de 52 % respectivement, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2018. Cette baisse s'explique par la baisse des prix de référence du pétrole au premier trimestre de 2019 et par le fait que la société a acheté une quantité moindre de production de tiers.

AUTRES PRODUITS

	Trimestres clos les 31 mars		
<i>(en milliers)</i>	2019	2018	Variation
Autres produits	7 342 \$	9 097 \$	(19) %

Les autres produits ont diminué, passant de 9,1 millions de dollars au premier trimestre de 2018 à 7,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2019. La diminution des autres produits reflète la réduction des produits tirés des fosses à eau et du traitement, ce qui s'explique par l'augmentation de la production de Tourmaline et du déplacement de la production de tiers vers des installations de traitement détenues par la société.

CHARGES D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les 31 mars		
<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	2019	2018	Variation
Charges d'exploitation	92 165 \$	81 307 \$	13 %
Par bep	3,49 \$	3,36 \$	4 %

Les charges d'exploitation comprennent tous les frais périodiques engagés sur place et pour les concessions, mais non les recouvrements de produits découlant du traitement des volumes de tiers. Pour le premier trimestre de 2019, le total des charges d'exploitation s'est chiffré à 92,2 millions de dollars, contre 81,3 millions de dollars en 2018, en hausse de 13 % par rapport à une hausse de production de 9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les coûts par bep ont augmenté, passant de 3,36 \$ au premier trimestre de 2018 à 3,49 \$ au premier trimestre de 2019. La hausse des coûts par bep est liée à celle des frais de traitement et de collecte, des coûts de l'électricité et des taxes foncières. La hausse des coûts d'exploitation découle également de l'augmentation de la production de pétrole, de condensat et de LGN, dont les coûts d'exploitation par bep sont plus élevés.

La société s'attend toujours à ce que ses charges d'exploitation moyennes pour l'exercice 2019 complet se chiffrent à environ 3,45 \$ par bep, ce qui est conforme aux prévisions communiquées initialement dans le rapport de gestion au 31 décembre 2018 de la société. Toutefois, les coûts d'exploitation par bep réels peuvent varier en fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris les niveaux de production réels de la société.

TRANSPORT

	Trimestres clos les 31 mars		
<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	2019	2018	Variation
Frais de transport du gaz naturel	78 491 \$	57 974 \$	35 %
Frais de transport du pétrole et des LGN	22 098	22 375	(1) %
Total des frais de transport	100 589 \$	80 349 \$	25 %
Par bep	3,81 \$	3,32 \$	15 %

Le total des frais de transport s'est établi à 100,6 millions de dollars au premier trimestre de 2019, comparativement à 80,3 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui reflète l'augmentation des coûts attribuable à la hausse des volumes de production et à la diversification accrue des points de ventes.

Les frais de transport par bep se sont accrus, passant de 3,32 \$ au premier trimestre de 2018 à 3,81 \$ au premier trimestre de 2019. L'augmentation des coûts par bep en 2019 est attribuable à la hausse des coûts de gaz combustible ainsi qu'aux coûts plus élevés découlant des efforts accrus consacrés à la diversification des marchés dans lesquels Tourmaline vend son gaz naturel. Au deuxième trimestre de 2018, Tourmaline a ajouté 100 Mpi³/j de plus en capacité de transport pour avoir accès aux marchés Malin et PG&E, où la société a reçu un prix plus élevé pour son gaz naturel que le prix de référence AECO. Le volume plus élevé transporté à Malin et à PG&E au premier trimestre de 2019 a occasionné une hausse des coûts associés aux carburants et des frais de transport par bep.

CHARGES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 31 mars		
	2019	2018	Variation
Charges générales et administratives	21 948 \$	20 568 \$	7 %
Recouvrement de charges administratives et de charges liées aux activités d'investissement	(2 476)	(2 241)	10 %
Charges générales et administratives inscrites à l'actif	(7 325)	(6 836)	7 %
Total des charges générales et administratives	12 147 \$	11 491 \$	6 %
Par bep	0,46 \$	0,48 \$	(4) %

Le total des charges générales et administratives s'est établi à 12,1 millions de dollars pour le premier trimestre de 2019, contre 11,5 millions de dollars au trimestre correspondant de 2018. La hausse s'explique surtout par l'ajout de personnel aux fins de la gestion de l'augmentation de la production et des réserves et de l'agrandissement des terrains ainsi que par des honoraires de tiers fournisseurs de services plus élevés et par un accroissement des initiatives de commercialisation du secteur. Ces hausses ont été atténuées par une réduction de 1,1 million de dollars des charges générales et administratives (0,04 \$/bep) à la suite de l'application de l'IFRS 16, *Contrats de location*. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

Les charges générales et administratives pour 2019 devraient s'établir à environ 0,45 \$ par bep en moyenne, ce qui est conforme aux prévisions communiquées initialement dans le rapport de gestion au 31 décembre 2018 de la société. Les charges réelles par bep peuvent toutefois varier en fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris les niveaux de production réels de la société.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Paiements fondés sur des actions	6 538 \$	7 069 \$
Paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif	(2 873)	(2 983)
Total des paiements fondés sur des actions	3 665 \$	4 086 \$
Par bep	0,14 \$	0,17 \$

La société a recours à la méthode de la juste valeur pour calculer la charge au titre des paiements fondés sur des actions hors trésorerie. Au cours du premier trimestre de 2019, 336 000 options sur actions, dont le prix d'exercice moyen pondéré était de 19,14 \$, ont été attribuées.

La société a comptabilisé une charge au titre des paiements fondés sur des actions de 3,7 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2019, comparativement à 4,1 millions de dollars au premier trimestre de 2018. Les paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif se sont chiffrés à 2,9 millions de dollars au premier trimestre de 2019, contre 3,0 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les paiements fondés sur des actions ont baissé en 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, ce qui rend compte des options dont la juste valeur est moins élevée en 2019 par rapport à 2018.

ÉPUISEMENT ET AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Total de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	228 796 \$	198 672 \$
Moins les baux miniers échus	(27 865)	(11 741)
Épuisement et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	200 931 \$	186 931 \$
Par bep	7,61 \$	7,73 \$

La charge au titre de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, compte non tenu des baux miniers échus, s'est élevée à 200,9 millions de dollars pour le premier trimestre de 2019, contre 186,9 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. La hausse de la charge au titre de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles en 2019 comparativement à 2018 est attribuable essentiellement à l'augmentation des volumes de production.

Le taux par bep d'épuisement et d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (compte non tenu de l'incidence des baux miniers échus) s'est chiffré à 7,61 \$ au premier trimestre de 2019, ce qui est stable par rapport au taux de 7,73 \$ au trimestre correspondant de 2018.

Les baux miniers échus se sont chiffrés à 27,9 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à 11,7 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La société accorde la priorité au forage sur les terrains qu'elle juge comme étant les plus rentables et productifs. Compte tenu de l'étendue de son territoire, la société a décidé de ne pas poursuivre la mise en valeur de certaines parcelles dont les baux arrivent à échéance. La société examine toutes les possibilités (notamment les swaps, les amodiations, les coentreprises et les sorties) pour rentabiliser ces parcelles avant leur expiration.

CHARGES FINANCIÈRES

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 31 mars		
	2019	2018	Variation
Charge d'intérêts	14 790 \$	12 368 \$	20 %
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(1 355)	–	(100) %
Charge de désactualisation	1 345	1 363	(1) %
Charge d'intérêts se rapportant au contrat de location	51	–	100 %
(Profit) perte de change sur la dette libellée en dollars américains	(13 877)	43 696	(132) %
(Profit) perte réalisé(e) sur des swaps de devises	13 877	(43 696)	132 %
(Profit réalisé) perte réalisée sur des swaps de taux d'intérêt	(568)	195	(391) %
Coûts de transaction sur les acquisitions de biens	–	43	(100) %
Total des charges financières	14 263 \$	13 969 \$	2 %

Les charges financières pour le trimestre clos le 31 mars 2019 ont totalisé 14,3 millions de dollars comparativement à 14,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. La dette bancaire moyenne en cours et le taux d'intérêt effectif moyen sur la dette pour le trimestre clos le 31 mars 2019 se sont élevés respectivement à 1 611,7 millions de dollars et à 3,31 %, comparativement à 1 605,4 millions de dollars et à 2,79 % pour la période correspondante de 2018.

L'augmentation du taux d'intérêt effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2019 eu égard à la période correspondante de 2018 reflète l'augmentation de 50 points de base du taux préférentiel de la Banque du Canada au cours de la même période, ce qui s'est traduit par une hausse de la charge d'intérêts. Au cours du premier trimestre de 2019, la société a comptabilisé des coûts d'emprunt inscrits à l'actif de 1,4 million de dollars liés à des projets d'investissement à long terme, ce qui a réduit les charges financières pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, la société a effectué des prélèvements en dollars américains sur la facilité de crédit comme elle y est autorisée aux termes de celle-ci. Le remboursement de ces prélèvements a engendré un profit de change en raison du raffermissement du dollar canadien au cours de la période. Parallèlement aux prélèvements libellés en dollars américains, la société a conclu des swaps de devises afin de gérer le risque de change découlant de ces emprunts libellés en dollars américains. Cette transaction permet à la société de profiter de l'écart entre les taux CDOR et TIOL (pour les emprunts américains) sans être exposée au risque de change.

CHARGE D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, la charge d'impôt différé s'est établie à 34,8 millions de dollars, comparativement à une charge d'impôt différé de 51,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. La baisse s'explique principalement par la baisse du bénéfice avant impôt, qui s'est chiffré à 122,5 millions de dollars au premier trimestre de 2019, comparativement à 181,1 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, FLUX DE TRÉSORERIE ET BÉNÉFICE NET

	Trimestres clos les 31 mars		
<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	2019	2018	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	383 120 \$	342 148 \$	12 %
Par action ¹⁾	1,41 \$	1,26 \$	12 %
Flux de trésorerie ²⁾	419 242 \$	352 248 \$	19 %
Par action ^{1) 2)}	1,54 \$	1,30 \$	18 %
Bénéfice net	87 710 \$	129 588 \$	(32) %
Par action ¹⁾	0,32 \$	0,48 \$	(33) %
Revenus nets d'exploitation par bep ²⁾	16,65 \$	15,25 \$	9 %

1) Les montants par action ont été calculés au moyen du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution.

2) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, les flux de trésorerie se sont établis à 419,2 millions de dollars, ou 1,54 \$ par action après dilution, comparativement à 352,2 millions de dollars, ou 1,30 \$ par action après dilution, pour la période correspondante de 2018. La hausse des flux de trésorerie en 2019 reflète celle des prix réalisés du pétrole et du gaz naturel et l'accroissement de la production par rapport à 2018. La société a enregistré un bénéfice net après impôt de 87,7 millions de dollars, ou 0,32 \$ par action après dilution, pour le trimestre clos le 31 mars 2019, comparativement à un bénéfice net après impôt de 129,6 millions de dollars, ou 0,48 \$ par action après dilution, pour la période correspondante de 2018. La diminution du bénéfice net après impôt témoigne d'une plus grande perte latente sur les instruments financiers, soit 63,4 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2019 contre 8,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au premier trimestre de 2018, des profits réalisés sur les dessaisissements de 40,2 millions de dollars ont également été pris en compte, comparativement à des profits réalisés sur les dessaisissements de 1,6 million de dollars au premier trimestre de 2019.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les	
	2019	31 mars 2018
Terrains et études sismiques	1 767 \$	10 939 \$
Forages et complétions	233 718	188 304
Installations	141 481	80 968
Acquisitions de biens	123	1 449
Sorties de biens	(1 763)	(71 234)
Divers	9 058	7 125
Total des dépenses d'investissement en trésorerie	384 384 \$	217 551 \$

Au premier trimestre de 2019, la société a investi une contrepartie en trésorerie de 384,4 millions de dollars, déduction faite des sorties, contre 217,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Les dépenses de prospection et de production se sont chiffrées à 377,0 millions de dollars pour le premier trimestre de 2019, comparativement à 280,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2018.

Les dépenses d'investissement relatives aux installations pour le trimestre tiennent compte des coûts de construction à l'égard de l'usine de coupes lourdes de gaz naturel de Gundy, laquelle devrait être mise en service au deuxième trimestre de 2019, de même que de la nouvelle infrastructure pipelinière dans la zone de Gundy et dans le nord-est de la Colombie-Britannique.

Le tableau qui suit résume les activités de forage, de complétion et de raccordement pour les périodes présentées :

	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
	31 mars 2019		31 mars 2018	
	Chiffres bruts	Chiffres nets	Chiffres bruts	Chiffres nets
Activités de forage	65	60,62	57	50,18
Activités de complétion	68	61,92	65	56,45
Activités de raccordement	79	68,35	52	46,96

Les dépenses d'investissement liées aux activités de prospection et de production prévisionnelles pour 2019 sont établies à 1,20 milliard de dollars, ce qui est 25,0 millions de dollars de moins que la prévision publiée dans le rapport de gestion de la société au 31 décembre 2018. La société s'attend à engager des coûts de forage et de complétion d'environ 860,0 millions de dollars, des dépenses d'investissement relatives aux installations (y compris l'équipement, les pipelines et les raccordements) de 335,0 millions de dollars ainsi que des coûts liés aux terrains et aux données sismiques de 5,0 millions de dollars. Le budget de dépenses d'investissement fait l'objet d'un suivi serré et continuera d'être ajusté, au besoin, en fonction des flux de trésorerie disponibles.

Acquisitions et sorties

2018

Le 28 février 2018, la société a réalisé la vente d'une série d'actifs non mis en valeur provenant de ses trois unités génératrices de trésorerie (« UGT ») pour un produit d'environ 71,2 millions de dollars avant les ajustements habituels.

Le 17 octobre 2018, la société a acquis des actifs dans la zone de Peace River High pour une contrepartie en trésorerie totale de 21,2 millions de dollars pour des biens productifs, des terrains et des réserves.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable et prorogable de cinq ans non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'un consortium bancaire, dont les modalités sont énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et à la note 8 afférente aux états financiers résumés intermédiaires non audités de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2019. La facilité de crédit renouvelable s'élève à 1,8 milliard de dollars et est assortie d'une échéance en juin 2023. La date d'échéance peut être reportée annuellement à la demande de la société et avec le consentement des prêteurs. La facilité de crédit renouvelable comporte une clause d'expansion (« accordéon ») qui permet à la société, sous réserve de l'approbation des prêteurs, d'augmenter le montant de la facilité jusqu'à concurrence de 500,0 millions de dollars en ajoutant une nouvelle institution financière ou en augmentant le montant de l'engagement de ses prêteurs existants. Les prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de pourcentages applicables.

La société dispose d'un emprunt à terme de 950,0 millions de dollars auprès d'un consortium bancaire. Les prélèvements sur l'emprunt à terme peuvent être effectués en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de 157,5 points de base et sont assortis d'une échéance en juin 2023. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives s'appliquant à l'emprunt à terme sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable de la société et l'emprunt à terme est de rang égal à celui de la facilité de crédit renouvelable de la société.

La société dispose également d'une facilité de crédit d'exploitation non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'une banque canadienne d'un montant de 50,0 millions de dollars. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance de la facilité de crédit d'exploitation de juin 2019 peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable.

En outre, la société dispose d'une facilité sous forme de lettre de crédit payable à vue de 50,0 millions de dollars auprès d'une banque canadienne. Tourmaline dispose de lettres de crédit en cours de 10,7 millions de dollars (9,5 millions de dollars au 31 décembre 2018), qui sont portées en réduction du crédit disponible aux termes de la facilité de crédit.

Au 31 mars 2019, la capacité d'emprunt totale de la société se chiffrait à 2,85 milliards de dollars.

Au 31 mars 2019 et pour le trimestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 31 mars 2019, la société avait un fonds de roulement ajusté négatif de 245,3 millions de dollars, après un ajustement pour tenir compte de la juste valeur des instruments financiers et des obligations locatives (le fonds de roulement négatif non ajusté se chiffrait à 272,5 millions de dollars) (respectivement 242,0 millions de dollars et 228,4 millions de dollars au 31 décembre 2018). Au 31 mars 2019, l'encours de la dette à long terme de la société se chiffrait à 948,0 millions de dollars et un montant de 519,7 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, pour une dette bancaire totale de 1 467,7 millions de dollars, déduction faite des intérêts payés d'avance et des frais d'émission de titres d'emprunt, (1 476,1 millions de dollars au 31 décembre 2018). La dette nette au 31 mars 2019 s'établissait à 1 713,0 millions de dollars (1 718,1 millions de dollars au 31 décembre 2018).

Pour 2019, la direction entend continuer de faire un suivi diligent du budget d'investissement et d'ajuster celui-ci selon les flux de trésorerie attendus. C'est pourquoi elle est d'avis que la société dispose de suffisamment de ressources pour financer son programme de prospection et de mise en valeur de 2019. La direction entend maintenir une solide situation financière, facteur qui revêt une grande importance, particulièrement en période de faiblesse des prix des marchandises.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, la société a versé un dividende en trésorerie de 0,10 \$ par action ordinaire, pour un total de 27,2 millions de dollars (100,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018).

ACTIONS ET OPTIONS SUR ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 8 mai 2019, la société avait 272 050 159 actions ordinaires et 20 327 251 options sur actions en circulation.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre normal des activités, la société a l'obligation d'effectuer des paiements futurs. Les obligations suivantes représentent des contrats et d'autres engagements qui sont connus et qui ne peuvent être résiliés.

PAIEMENTS EXIGIBLES PAR AN

(en milliers)	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements découlant de contrats de location simple ¹⁾	1 813 \$	3 625 \$	3 589 \$	5 330 \$	14 357 \$
Contrats de transport et de traitement fermes	428 550	873 970	764 590	2 294 426	4 361 536
Engagements en matière de capitaux ²⁾	156 864	465 379	9 348	78 838	710 429
Facilité de crédit ³⁾	–	–	604 704	–	604 704
Emprunt à terme ⁴⁾	33 661	67 322	989 470	–	1 090 453
	620 888 \$	1 410 296 \$	2 371 701 \$	2 378 594 \$	6 781 479 \$

1) Les engagements découlant de contrats de location simple comprennent les frais d'exploitation variables liés aux contrats de location de bureaux de la société.

2) Compte tenu des engagements en matière de dépenses de forage, d'électricité et de dépenses d'investissement aux termes du partenariat dans le complexe Spirit River, qui se chiffrent à 300,0 millions de dollars par année au moins jusqu'en 2020. Si les deux parties y consentent, l'engagement en matière de dépenses d'investissement pourrait être reporté à des périodes ultérieures.

3) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 3,45 % soit le taux applicable à l'encours des emprunts sur la facilité de crédit au 31 mars 2019.

4) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 3,55 %, soit le taux fixe applicable à l'emprunt à terme au 31 mars 2019.

ENTENTES HORS BILAN

La société est d'avis qu'elle ne détient aucune garantie ou entente hors bilan qui a, ou qui serait susceptible d'avoir, une incidence réelle ou future sur la situation financière, les résultats d'exploitation, la trésorerie et les dépenses d'investissement de la société.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le conseil d'administration assume l'entière responsabilité de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion des risques de la société. Il a mis en place un processus visant à assurer le respect des politiques de gestion des risques et en surveille l'application.

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société doit faire face, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites en fonction de la conjoncture des marchés et des activités de la société. Les risques financiers de la société sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Au 31 mars 2019, la société avait conclu certains contrats dérivés financiers dans le but de gérer son risque marchandises et son risque de taux d'intérêt. Elle n'utilise ces instruments ni à des fins de transaction ni à des fins de spéculation. La société n'a pas désigné ses contrats dérivés financiers en tant que couvertures comptables efficaces en dépit du fait qu'elle considère que tous les contrats de marchandises constituent des couvertures économiques efficaces. De tels contrats dérivés financiers sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à titre de (perte latente) à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Les contrats de la société en cours au 31 mars 2019 sont résumés et présentés à la note 3 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

La société a conclu des contrats de vente avec livraison physique dans le but de gérer le risque marchandises. Ces contrats sont considérés comme des contrats de vente normaux et ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés. Les contrats avec livraison physique en vigueur au 31 mars 2019 sont résumés à la note 3 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

APPLICATION DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Certaines méthodes comptables exigent que la direction prenne des décisions éclairées relativement à l'établissement d'estimations et à la formulation d'hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. La direction passe régulièrement en revue ses estimations. La communication de nouvelles informations et l'évolution des circonstances peuvent faire en sorte que les résultats réels ou les modifications apportées aux estimations diffèrent sensiblement des estimations actuelles. La note 1 afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 traite du recours à des estimations et à des jugements de la société dans l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef des finances de la société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI »), tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109. Le chef de la direction et le chef des finances de la société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »), tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109, en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la société et à l'établissement des états financiers, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Aucune modification apportée aux CPCI ou aux CIIF de la société au cours de la période ouverte le 1^{er} janvier 2019 et close le 31 mars 2019 n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur les CIIF de la société. Il convient de souligner qu'un système de contrôle, y compris les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, peu importe la qualité de sa conception, peut fournir uniquement l'assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs seront atteints, et on ne doit pas s'attendre à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière permettent de prévenir toute erreur ou fraude.

La société suit les directives émises par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans son document intitulé *2013 Internal Control — Integrated Framework*.

RISQUES D'ENTREPRISE ET INCERTITUDES

Tourmaline suit l'évolution de la réglementation gouvernementale en vigueur touchant ses activités et la respecte, bien que la modification des politiques, des règlements ou des mesures fiscales de gouvernements puisse avoir une incidence défavorable sur ses activités d'exploitation. De plus, Tourmaline souscrit une assurance de responsabilité civile et au titre des biens et des pertes d'exploitation jugée suffisante relativement à sa taille et à ses activités, mais la société n'est pas en mesure d'obtenir de l'assurance couvrant tous les risques inhérents à son entreprise ou alors offrant une couverture suffisante pour tous les sinistres possibles.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » figurant dans le présent rapport de gestion et à la rubrique « Facteurs de risque » figurant dans la plus récente notice annuelle de Tourmaline pour en apprendre davantage sur les risques auxquels sont exposées Tourmaline, son entreprise et ses activités.

INCIDENCE DES RÉGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le secteur du pétrole et du gaz naturel est actuellement réglementé en vertu de lois sur l'environnement fédérales et provinciales, qui peuvent toutes de temps à autre faire l'objet d'examen et de modifications de la part des gouvernements. Ces lois prévoient notamment des restrictions et des interdictions en ce qui a trait au déversement, au rejet et à l'émission de diverses substances produites dans le cadre de l'exercice de certaines activités pétrolières et gazières, comme le dioxyde de soufre et l'oxyde de diazote. De plus, ces lois prévoient des exigences en matière de traitement et de stockage des déchets issus des champs pétrolifères, de protection de l'habitat ainsi que de l'exploitation, de l'entretien, de l'abandon et de la restauration de manière adéquate des puits et des installations. Le respect de ces lois peut nécessiter des dépenses importantes, et l'inobservation de ces exigences pourrait se traduire par des suspensions ou des révocations des permis et des autorisations requis, une responsabilité civile de même que des amendes et des pénalités importantes.

Les stimulations par fracturation se déroulent de façon sécuritaire et dans le respect de l'environnement depuis des décennies dans l'Ouest canadien. L'utilisation plus répandue de stimulations par fracturation dans les puits horizontaux requiert une communication accrue entre les intervenants du secteur pétrolier et gazier et un nombre croissant de parties prenantes en matière d'application responsable de cette technologie. L'attention accrue suscitée par les stimulations par fracturation pourrait se traduire par un resserrement de la réglementation ou par des modifications des lois, ce qui pourrait en retour faire en sorte que les coûts liés à l'exercice des activités de la société augmentent ou même qu'elle ne soit plus en mesure de mener ses activités de la façon dont elle le fait à l'heure actuelle. Tourmaline s'efforce d'exercer ses activités de façon transparente, sécuritaire et responsable.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La norme suivante, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), a été adoptée par la société avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019 :

L'IFRS 16, *Contrats de location*, précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet pour les deux parties à un contrat, soit le client (le « preneur ») et le fournisseur (le « bailleur ») et remplace la norme précédente portant sur les contrats de location, soit l'IAS 17, *Contrats de location*. La société a adopté la nouvelle norme selon la méthode rétrospective modifiée et elle a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes lors de l'application de l'IFRS 16 aux contrats de location classés auparavant à titre de contrats de location simple selon l'IAS 17 :

- ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives liés aux contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application.

La société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives des biens visés par des contrats de location à court terme, soit un contrat de location dont la durée est de 12 mois ou moins, et par des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur (5 000 \$ US ou moins). La société comptabilise en charges les paiements de loyers associés à ces contrats selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

À la suite de l'adoption de l'IFRS 16, les méthodes comptables de la société à l'égard des actifs loués sont les suivantes :

Actifs loués

À la date de passation d'un contrat, la société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Cette méthode s'applique aux contrats en vigueur, ou modifiés, à compter du 1^{er} janvier 2019.

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, ce qui comprend le montant initial de l'obligation locative ajusté pour tenir compte de tous les paiements de loyer versés au plus tard à la date de passation, majoré des coûts directs initiaux engagés et des coûts estimés pour démanteler et enlever le bien sous-jacent ou pour remettre en état le terrain sur lequel le bien est situé, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite déprécié selon la méthode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée d'utilité estimée des actifs au titre de droits d'utilisation est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. Par ailleurs, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué de façon périodique des éventuelles pertes de valeur et ajusté pour certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyer minimums qui n'ont pas été versés à la date de début, actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, selon le taux d'emprunt marginal de la société pour ce bien. En règle générale, la société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. L'obligation locative est ensuite majorée du coût financier sur l'obligation locative et minorée des paiements de loyers versés. La réévaluation a lieu lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant de la variation d'un indice ou d'un taux, un changement dans l'estimation du montant dont le paiement est attendu selon la garantie de valeur résiduelle et un changement à la question de savoir s'il existe une « certitude raisonnable » que les options d'achat ou de prolongation seront exercées ou qu'une option de résiliation ne sera pas exercée.

Le tableau qui suit présente l'incidence financière de l'application de l'IFRS 16 sur les instruments financiers comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

<i>(en milliers)</i>	Trimestre clos le 31 mars 2019 avant l'application de l'IFRS 16	Incidence de l'IFRS 16	Trimestre clos le 31 mars 2019
Autres produits	7 332 \$	10 \$	7 342 \$
Charge d'exploitation	92 193	(28)	92 165
Charges générales et administratives	13 277	(1 130)	12 147
Charge au titre de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	227 661	1 135	228 796
Charge financière	14 212	51	14 263
Bénéfice net	87 723	(13)	87 710
Flux de trésorerie	418 074 \$	1 168 \$	419 242 \$

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les termes « flux de trésorerie », « revenus nets d'exploitation », « fonds de roulement ajusté et « dette nette », employés dans le présent rapport de gestion ou dans les documents auxquels il renvoie, désignent des mesures qui ne sont pas reconnues aux termes des PCGR et qui n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR. Par conséquent, les termes que la société utilise pourraient ne pas être comparables aux mesures portant des noms semblables présentées par d'autres sociétés. La direction utilise les « flux de trésorerie », les « revenus nets d'exploitation », le « fonds de roulement ajusté » et la « dette nette » pour mesurer son propre rendement et pour fournir aux actionnaires et aux investisseurs éventuels une évaluation de l'efficacité de la société et prouver sa capacité de générer la trésorerie nécessaire pour financer une partie de sa croissance à venir ou rembourser sa dette. Les investisseurs sont toutefois priés de prendre note que ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de remplacement du bénéfice net établi selon les PCGR en tant qu'indicateur de la performance de la société.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (selon les tableaux des flux de trésorerie) et les flux de trésorerie :

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (selon les PCGR)	383 120 \$	342 148 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	36 122	10 100
Flux de trésorerie	419 242 \$	352 248 \$

Revenus nets d'exploitation

Les revenus nets d'exploitation sont calculés par bep et correspondent aux produits tirés de la vente des marchandises et profits réalisés (pertes réalisées) sur les activités de gestion des risques et sur les instruments financiers moins les redevances, les frais de transport et les charges d'exploitation, comme il est indiqué ci-après :

<i>(en \$/bep)</i>	Trimestres clos les	
	2019	31 mars 2018
Produits tirés de la vente des marchandises et profits réalisés (pertes réalisées) sur les activités de gestion des risques et sur les instruments financiers	25,15 \$	22,76 \$
Redevances	(1,20)	(0,83)
Frais de transport	(3,81)	(3,32)
Charges d'exploitation	(3,49)	(3,36)
Revenus nets d'exploitation	16,65 \$	15,25 \$

Fonds de roulement ajusté

Le tableau qui suit présente un sommaire du rapprochement entre le fonds de roulement et le fonds de roulement ajusté :

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2019	Au 31 décembre 2018
Fonds de roulement (négatif)	(272 500) \$	(228 403) \$
Juste valeur des instruments financiers – (actif) passif à court terme	23 401	(13 640)
Obligations locatives – court terme	3 814	–
Fonds de roulement ajusté (négatif)	(245 285) \$	(242 043) \$

Dettes nettes

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement de la dette nette :

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2019	Au 31 décembre 2018
Dettes bancaires	(1 467 747) \$	(1 476 099) \$
Fonds de roulement (négatif)	(272 500)	(228 403)
Juste valeur des instruments financiers – (actif) passif à court terme	23 401	(13 640)
Obligations locatives – court terme	3 814	–
Dettes nettes	(1 713 032) \$	(1 718 142) \$

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)	2019				2018				2017		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2			
PRODUCTION											
Gaz naturel (en kp^3)	129 529 098	123 995 544	115 321 116	117 429 708	119 585 930	120 238 014	109 246 506	108 879 426			
Pétrole et LGN (en b)	4 820 850	4 778 286	4 164 796	4 172 997	4 236 320	4 184 707	3 587 572	3 287 567			
Équivalent pétrole (en bep)	26 409 060	25 444 210	23 384 982	23 744 615	24 167 308	24 224 376	21 795 323	21 434 138			
Gaz naturel (en kp^3/j)	1 439 212	1 347 778	1 253 490	1 290 436	1 328 733	1 306 935	1 187 462	1 196 477			
Pétrole et LGN (en b/j)	53 565	51 938	45 270	45 857	47 070	45 486	38 995	36 127			
Équivalent pétrole (en bep/j)	293 434	276 568	254 185	260 930	268 526	263 309	236 905	235 540			
INFORMATIONS FINANCIÈRES											
Total des produits tirés des ventes de marchandises et profits réalisés (pertes réalisées) sur les activités de gestion du risque et les instruments financiers	664 301	595 487	496 711	463 845	550 166	527 106	410 591	479 269			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	383 120	329 997	314 191	283 155	342 148	299 793	266 525	278 577			
Par action, après dilution	1,41	1,21	1,15	1,04	1,26	1,11	0,99	1,03			
Flux de trésorerie ¹⁾	419 242	391 532	287 421	272 261	352 248	348 227	251 327	313 271			
Par action, après dilution	1,54	1,44	1,06	1,00	1,30	1,29	0,93	1,16			
Bénéfice net	87 710	190 895	55 296	25 639	129 588	88 079	50 580	108 580			
Par action, de base	0,32	0,70	0,20	0,09	0,48	0,33	0,19	0,40			
Par action, après dilution	0,32	0,70	0,20	0,09	0,48	0,33	0,19	0,40			
Total des actifs	10 924 480	10 732 457	10 429 505	10 186 188	10 212 446	10 181 528	9 916 804	9 630 468			
Fonds de roulement (néгатif)	(272 500)	(228 403)	(411 687)	(192 116)	(232 695)	(219 168)	(352 068)	(130 337)			
Fonds de roulement ajusté (néгатif) ¹⁾	(245 285)	(242 043)	(341 960)	(130 834)	(206 988)	(202 484)	(350 112)	(134 212)			
Dépenses d'investissement en trésorerie	384 384	395 194	409 919	191 773	217 551	352 233	465 466	189 532			
Dividendes versés	27 204	27 304	27 103	24 488	21 687	—	—	—			
Total des actions en circulation (en milliers)	272 050	272 043	272 043	272 084	271 084	271 084	269 784	269 784			
DONNÉES PAR UNITÉ DE MESURE											
Gaz naturel (en $\$/kp^3$)	3,59	3,13	2,54	2,25	2,97	2,70	2,52	3,19			
Pétrole et LGN (en $\$/b$)	41,43	43,40	48,91	47,93	46,08	48,31	37,63	40,01			
Produits (en $\$/bep$)	25,15	23,40	21,24	19,53	22,76	21,76	18,84	22,36			
Revenus nets d'exploitation (en $\$/bep$) ¹⁾	16,65	15,82	13,15	12,10	15,25	14,80	12,27	15,36			

1) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Le secteur de la prospection et de la production de pétrole et de gaz naturel est cyclique. Les principaux facteurs ayant des répercussions sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société sont les niveaux de production et les prix des marchandises, en particulier ceux du gaz naturel.

Sur une base annuelle, la société a enregistré une croissance de la production soutenue au cours des deux derniers exercices. La production annuelle moyenne de la société a augmenté, passant de 242 325 bep par jour en 2017 à 265 044 bep par jour en 2018 et à 293 434 bep par jour au premier trimestre de 2019. L'accroissement de la production peut être attribué essentiellement aux activités de prospection et de mise en valeur de la société et aux acquisitions de biens productifs.

Les flux de trésorerie de la société se sont établis à 1 205,8 millions de dollars en 2017, à 1 303,5 millions de dollars en 2018 et devraient s'établir à 1 520,9 millions de dollars en 2019. L'augmentation des flux de trésorerie prévue pour 2019 s'explique par l'importante hausse de la production moyenne prévue par rapport à 2018. Les fluctuations des prix des marchandises peuvent avoir une incidence indirecte sur la production attendue puisqu'elles entraînent une variation du montant des fonds pouvant être réinvestis ultérieurement dans les activités de prospection, de mise en valeur et d'acquisition. Les variations des prix des marchandises ont une incidence sur les produits et les flux de trésorerie disponibles pour la prospection et également sur les aspects économiques des projets d'investissement éventuels étant donné que de faibles prix des marchandises peuvent entraîner la réduction du volume des réserves commercialement récupérables. Le programme d'investissement de la société dépend des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de l'accès aux marchés financiers.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	31 mars	31 décembre
<i>(en milliers) (non audité)</i>	2019	2018
Actifs		
Actifs courants		
Débiteurs	290 389 \$	263 073 \$
Charges payées d'avance et acomptes	13 451	15 565
Juste valeur des instruments financiers (note 3)	4 523	35 287
Total des actifs courants	308 363	313 925
Actif à long terme	5 377	5 565
Juste valeur des instruments financiers (note 3)	3 353	9 551
Actifs de prospection et d'évaluation (note 4)	578 779	595 667
Immobilisations corporelles (note 5)	10 016 647	9 807 749
Actif au titre du droit d'utilisation (note 6)	11 961	–
Total des actifs	10 924 480 \$	10 732 457 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	549 125 \$	520 681 \$
Obligations locatives (note 6)	3 814	–
Juste valeur des instruments financiers (note 3)	27 924	21 647
Total des passifs courants	580 863	542 328
Dette bancaire (note 8)	1 467 747	1 476 099
Obligations locatives (note 6)	8 165	–
Juste valeur des instruments financiers (note 3)	36 105	15 911
Obligations de démantèlement (note 7)	334 278	302 750
Impôt différé	858 785	823 989
Capitaux propres		
Capital social (note 10)	5 909 852	5 909 664
Participation ne donnant pas le contrôle (note 9)	28 033	28 068
Surplus d'apport	259 553	253 055
Résultats non distribués	1 441 099	1 380 593
Total des capitaux propres	7 638 537	7 571 380
Total des passifs et des capitaux propres	10 924 480 \$	10 732 457 \$

Engagements (note 13)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 3)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 31 mars	
<i>(en milliers, sauf les montants par action) (non audité)</i>	2019	2018
Produits		
Ventes de marchandises attribuables à la production <i>(note 14)</i>	578 017 \$	497 296 \$
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques <i>(note 14)</i>	88 177	61 602
Produits liés à la commercialisation <i>(note 14)</i>	2 548	5 880
Redevances	(31 623)	(20 119)
Autres produits	7 342	9 097
(Perte réalisée) sur les instruments financiers	(1 893)	(8 732)
(Perte latente) sur les instruments financiers <i>(note 3)</i>	(63 433)	(8 204)
Total des produits	579 135	536 820
Charges		
Charges d'exploitation	92 165	81 307
Frais de transport	100 589	80 349
Achats liés à la commercialisation	2 728	5 726
Charges générales et administratives	12 147	11 491
Paiements fondés sur des actions <i>(note 12)</i>	3 665	4 086
Épuisement et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	228 796	198 672
Perte de change réalisée	2 376	890
(Profit) perte de change latent(e)	1 524	(618)
(Profit) sur les dessaisissements	(1 589)	(40 180)
Total des charges	442 401	341 723
Résultat des activités d'exploitation	136 734	195 097
Charges financières	14 263	13 969
Bénéfice avant impôt	122 471	181 128
Charge d'impôt différé	34 796	51 474
Bénéfice net et résultat global avant la participation ne donnant pas le contrôle	87 675	129 654
Bénéfice net et résultat global attribuables		
aux actionnaires de la société	87 710	129 588
à la participation ne donnant pas le contrôle <i>(note 9)</i>	(35)	66
	87 675 \$	129 654 \$
Bénéfice net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires <i>(note 11)</i>		
De base	0,32 \$	0,48 \$
Dilué	0,32 \$	0,48 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers) (non audité)</i>	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2018	5 909 664 \$	253 055 \$	1 380 593 \$	28 068 \$	7 571 380 \$
Paiements fondés sur des actions	–	3 665	–	–	3 665
Paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif	–	2 873	–	–	2 873
Options exercées (notes 10 et 12)	188	(40)	–	–	148
Dividendes versés (note 10)	–	–	(27 204)	–	(27 204)
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	–	–	87 710	–	87 710
Bénéfice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(35)	(35)
Solde au 31 mars 2019	5 909 852 \$	259 553 \$	1 441 099 \$	28 033 \$	7 638 537 \$

<i>(en milliers) (non audité)</i>	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2017	5 886 709 \$	221 477 \$	1 079 755 \$	27 816 \$	7 215 757 \$
Frais d'émission d'actions, après impôt	(6)	–	–	–	(6)
Paiements fondés sur des actions	–	4 086	–	–	4 086
Paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif	–	2 983	–	–	2 983
Dividendes versés	–	–	(21 686)	–	(21 686)
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	–	–	129 588	–	129 588
Bénéfice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	66	66
Solde au 31 mars 2018	5 886 703 \$	228 546 \$	1 187 657 \$	27 882 \$	7 330 788 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les	
	31 mars	
<i>(en milliers) (non audité)</i>	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	87 710 \$	129 588 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Épuisement et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	228 796	198 672
Désactualisation (note 7)	1 345	1 363
Charge d'intérêts se rapportant aux contrats de location (note 6)	51	–
Paiements fondés sur des actions (note 12)	3 665	4 086
Charge d'impôt différé	34 796	51 474
Perte latente sur les instruments financiers (note 3)	63 433	8 204
(Profit) sur les dessaisissements	(1 589)	(40 180)
Amortissement de l'actif à long terme	188	184
Participation ne donnant pas le contrôle (note 9)	(35)	66
(Profit) perte de change latent(e)	1 524	(618)
Dépenses liées au démantèlement (note 7)	(642)	(591)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(36 122)	(10 100)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	383 120	342 148
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	148	–
Frais d'émission d'actions	–	(8)
Paiements de loyer (note 6)	(1 168)	–
Dividendes versés (note 10)	(27 204)	(21 686)
(Diminution) de la dette bancaire	(8 352)	(118 125)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(36 576)	(139 819)
Activités d'investissement		
Prospection et évaluation	(14 279)	(17 780)
Immobilisations corporelles	(371 745)	(269 556)
Acquisitions de biens	(123)	(1 449)
Produit des dessaisissements	1 763	71 234
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'investissement	37 840	15 222
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(346 544)	(202 329)
Variations de la trésorerie	–	–
Trésorerie à l'ouverture de la période	–	–
Trésorerie à la clôture de la période	– \$	– \$

La trésorerie englobe la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

AU 31 MARS 2019 ET POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS 2019 ET 2018

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.) (non audité)

Renseignements sur la société

Tourmaline Oil Corp. (la « société ») a été constituée le 21 juillet 2008 sous le régime des lois de l'Alberta. La société exerce des activités d'acquisition, de prospection et de mise en valeur de biens pétroliers et gaziers ainsi que de production de pétrole et de gaz naturel.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne reflètent que la quote-part de la société dans ces activités. La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration en date du 8 mai 2019.

L'adresse de son siège social est la suivante : Bureau 2400, 525 – 8th Avenue S.W., Calgary (Alberta), Canada, T2P 1G1.

1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne contiennent pas toutes les informations à fournir dans le cadre d'états financiers annuels complets, et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens et comprennent les comptes de Tourmaline Oil Corp. et ceux de sa filiale détenue à 90,6 %, Exshaw Oil Corp. (note 9), et la monnaie fonctionnelle des deux sociétés est le dollar canadien. Tourmaline Oil Corp. comprend également sa filiale détenue à 100 %, Tourmaline Oil Marketing Corp., dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Les méthodes comptables et les principaux jugements, estimations et hypothèses comptables utilisés dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont conformes à ceux présentés aux notes 1 et 2 des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sauf pour ce qui suit.

Changements de méthodes comptables

La norme suivante, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), a été adoptée par la société avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019 :

L'IFRS 16, Contrats de location, précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet pour les deux parties à un contrat, soit le client (le « preneur ») et le fournisseur (le « bailleur ») et remplace la norme précédente portant sur les contrats de location, soit l'IAS 17, *Contrats de location*. La société a adopté la nouvelle norme selon la méthode rétrospective modifiée et elle a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes lors de l'application de l'IFRS 16 aux contrats de location classés auparavant à titre de contrats de location simple selon l'IAS 17 :

- ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives liés aux contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application.

La société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives des biens visés par des contrats de location à court terme, soit un contrat de location dont la durée est de 12 mois ou moins, et par des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur (5 000 \$ US ou moins). La société comptabilise en charges les paiements de loyers associés à ces contrats selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

À la suite de l'adoption de l'IFRS 16, les méthodes comptables de la société à l'égard des actifs loués sont les suivantes :

Actifs loués

À la date de passation d'un contrat, la société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Cette méthode s'applique aux nouveaux contrats et aux contrats existants à compter du 1^{er} janvier 2019.

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, ce qui comprend le montant initial de l'obligation locative ajusté pour tenir compte de tous les paiements de loyer versés au plus tard à la date de passation, majoré des coûts directs initiaux engagés et des coûts estimés pour démanteler et enlever le bien sous-jacent ou pour remettre en état le terrain sur lequel le bien est situé, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite déprécié selon la méthode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée d'utilité estimée des actifs au titre de droits d'utilisation est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. Par ailleurs, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué de façon périodique des éventuelles pertes de valeur et ajusté pour certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyer minimums qui n'ont pas été versés à la date de début, actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, selon le taux d'emprunt marginal de la société pour ce bien. En règle générale, la société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. L'obligation locative est ensuite majorée du coût financier sur l'obligation locative et minorée des paiements de loyers versés. La réévaluation a lieu lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant de la variation d'un indice ou d'un taux, un changement dans l'estimation du montant dont le paiement est attendu selon la garantie de valeur résiduelle et un changement à la question de savoir s'il existe une « certitude raisonnable » que les options d'achat ou de prolongation seront exercées ou qu'une option de résiliation ne sera pas exercée.

2. DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

Plusieurs des méthodes comptables et informations de la société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. La juste valeur a été déterminée aux fins d'évaluation ou des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

Tourmaline classe la juste valeur des instruments financiers selon la hiérarchie décrite ci-dessous et en fonction de la quantité de données observables utilisées pour évaluer l'instrument.

Niveau 1 – Données fondées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de clôture. S'entend d'un marché actif un marché sur lequel les transactions sont conclues à une fréquence et à des volumes suffisants pour fournir de manière continue des renseignements sur les cours.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés sur des marchés actifs visés au niveau 1. Les prix sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement soit indirectement à la date de clôture. Les évaluations de niveau 2 se fondent sur des données telles que les prix cotés sur le marché à terme pour les marchandises et des facteurs ayant trait à la valeur temporelle et à la volatilité, lesquelles données peuvent, dans une large mesure, être observées ou corroborées sur le marché.

Niveau 3 – Les évaluations de ce niveau sont celles dont les données relatives à l'actif ou au passif ne sont pas basées sur des données de marché observables.

La juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme. La dette bancaire porte intérêt à un taux variable du marché assorti de marges variables et, par conséquent, la juste valeur de marché se rapproche de la valeur comptable. Les instruments financiers de la société ont été évalués selon la hiérarchie des justes valeurs ci-dessus et classés dans le niveau 2.

3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le conseil d'administration assume l'entière responsabilité de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion des risques de la société. Il a mis en place un processus visant à assurer le respect des politiques de gestion des risques et en surveille l'application.

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société doit faire face, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites en fonction de la conjoncture des marchés et des activités de la société. Les risques financiers de la société concordent avec ceux qui sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Au 31 mars 2019, la société avait conclu certains contrats dérivés financiers dans le but de gérer son risque marchandises, son risque de change et son risque de taux d'intérêt. Ces instruments ne servent pas à des fins de transaction ou de spéculation. La société n'a pas désigné ses contrats dérivés financiers en tant que couvertures comptables efficaces en dépit du fait qu'elle considère que tous les contrats de marchandises et sur taux d'intérêt constituent des couvertures économiques efficaces. Par conséquent, tous ces contrats sont comptabilisés à l'état consolidé intermédiaire de la situation financière à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant constatées à titre de profit latent ou de perte latente à l'état consolidé intermédiaire du résultat net et du résultat global.

La société avait conclu les contrats dérivés financiers suivants au 31 mars 2019¹⁾ :

		2019	2020	2021	2022	Juste valeur (en milliers)
Gaz naturel						
Swaps NYMEX	MBtu/j	70 036	–	–	–	2 578 \$
	\$ US/MBtu	2,85 \$				
Swaps PG&E	MBtu/j	10 000	10 000	–	–	(149) \$
	\$ US/MBtu	3,50 \$	3,56 \$			
Écarts de prix – autres ²⁾	MBtu/j	27 782	37 486	35 000	35 000	(32 988) \$
	\$ US/MBtu	0,09 \$	0,29 \$	0,33 \$	0,33 \$	
Options d'achat NYMEX (vendeur) ³⁾	MBtu/j	90 000	40 000	–	–	(1 155) \$
	\$ US/MBtu	3,94 \$	3,74 \$			
Pétrole						
Swaps financiers	b/j	8 116	5 000	–	–	(16 970) \$
	\$ US/b	55,95 \$	56,75 \$			
Écarts de prix – condensat	b/j	500	–	–	–	(34) \$
	\$ US/b	(8,95) \$				
Total de la juste valeur						(48 718) \$

1) Les volumes et les prix présentés correspondent aux volumes et aux prix moyens pondérés pour la période.

2) Écarts de prix relatifs aux marchés hors AECO. Une partie de ces transactions financières visant les écarts de prix sont assorties d'un plafond, pour le NYMEX, soit 5,7 Mpi³/j à 4,00 \$ US le kpi³ de 2019 à 2020.

3) Options d'achat européennes aux termes desquelles la contrepartie peut exercer l'option mensuellement un jour donné d'acheter sur le NYMEX à un prix déterminé.

La société a conclu les contrats sur dérivés financiers suivants après le 31 mars 2019 :

Type de contrat	Quantité	Période	Prix contractuel
Tunnels à prime zéro – pétrole	500 b/j	De juillet 2019 à décembre 2020	55 \$ US/b – 65,20 \$ US/b
Tunnels à prime zéro – pétrole	500 b/j	De janvier 2020 à décembre 2020	50 \$ US/b – 65,75 \$ US/b
Swaps sur le pétrole	1 500 b/j	De juillet 2019 à décembre 2020	61,87 \$ US/b en moyenne
Swap sur le pétrole	500 b/j	De janvier 2020 à décembre 2020	58,93 \$ US/b
Écarts de prix – condensat	500 b/j	De juillet 2019 à décembre 2019	(6,00) \$ US/b

La société a conclu plusieurs swaps de taux d'intérêt pour les six prochaines années au taux d'intérêt moyen annuel indiqué ci-dessous :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Juste valeur
Taux d'intérêt effectif ¹⁾	1,86 %	1,79 %	1,86 %	1,93 %	2,05 %	2,21 %	
Montant notionnel couvert (en milliers)	800 602 \$	715 159 \$	727 974 \$	655 482 \$	502 723 \$	175 000 \$	(1 082) \$

1) Taux CDOR, exclusion faite des commissions d'acceptation et d'attente.

La société avait conclu les contrats de change dérivés financiers suivants au 31 mars 2019 :

		2019	2020	Juste valeur (en milliers)
Tunnels à prime zéro	<i>Dollars canadiens (en milliers) – mensuel</i>	14 000 \$	1 000 \$	(2 215) \$
	<i>Dollars canadiens/dollars américains</i>	1,271 \$ – 1,341 \$	1,310 \$ – 1,364 \$	
Taux moyen à terme	<i>Dollars canadiens (en milliers) – mensuel</i>	16 000 \$	1 000 \$	(4 138) \$
	<i>Dollars canadiens/dollars américains</i>	1,302 \$	1,340 \$	
Total de la juste valeur				(6 353) \$

La société n'a conclu aucun contrat de change dérivé financier après le 31 mars 2019.

Le tableau qui suit présente un sommaire des profits latents (pertes latentes) sur les instruments financiers comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

(en milliers)	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
(Perte latente) sur les instruments financiers – contrats de marchandises	(62 495) \$	(8 126) \$
Profit latent (perte latente) sur les instruments financiers – swaps de taux d'intérêt	(12 818)	2 491
Profit latent (perte latente) sur les instruments financiers – monnaie étrangère	11 880	(2 569)
Total (de la perte latente) sur les instruments financiers	(63 433) \$	(8 204) \$

Outre les contrats financiers de marchandises mentionnés précédemment, la société a conclu des contrats de vente avec livraison physique dans le but de gérer le risque marchandises. Ces contrats sont considérés comme des contrats de vente normaux et ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Les contrats de marchandises avec livraison physique suivants étaient en vigueur au 31 mars 2019^{1) 6)} :

		2019	2020	2021	2022	2023
Gaz naturel						
Prix fixe ²⁾	<i>kpi³/j</i>	201 558	23 566	–	–	–
	<i>\$ CA/kpi³</i>	1,55 \$	1,82 \$			
Écarts de prix – AECO ³⁾	<i>MBtu/j</i>	187 500	187 500	94 062	82 500	59 164
	<i>\$ US/MBtu</i>	(0,75) \$	(0,75) \$	(0,68) \$	(0,66) \$	(0,74) \$
Écarts de prix – Dawn	<i>MBtu/j</i>	50 000	35 000	6 164	–	–
	<i>\$ US/MBtu</i>	(0,10) \$	(0,13) \$	(0,15) \$		
Écarts de prix – Station 2	<i>kpi³/j</i>	39 478	37 812	29 478	20 000	16 658
	<i>\$ CA/kpi³</i>	0,99 \$	0,67 \$	0,31 \$	0,36 \$	0,36 \$
Écarts de prix – autres ⁴⁾	<i>kpi³/j</i>	18 891	20 000	22 500	22 500	20 000
	<i>\$ CA/kpi³</i>	0,11 \$	0,27 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,27 \$
Pétrole						
Écart fixe – pétrole ⁵⁾	<i>b/j</i>	1 552	–	–	–	–
	<i>\$ US/b</i>	(12,75) \$				
Écart de prix – condensat	<i>b/j</i>	3 089	1 032	–	–	–
	<i>\$ US/b</i>	(6,47) \$	(6,50) \$			

1) Les volumes et les prix présentés correspondent aux volumes et aux prix moyens pondérés pour la période.

2) À l'AECO, à Dawn, à PG&E, à Chicago et à Ventura.

3) Tourmaline dispose également d'écart de prix NYMEX-AECO de 41 Mpi³/j à (0,71) \$ en 2024. Une partie de ces transactions visant les écarts de prix sont assorties d'un plafond, pour le NYMEX, soit 133 Mpi³/j à 4,12 \$ US le kpi³ de 2019 à 2020 et 49,8 Mpi³/j à 4,46 \$ US le kpi³ de 2021 à 2024.

4) Écarts de prix relatifs aux marchés hors AECO.

5) Tourmaline vend du pétrole brut physique selon un écart fixe par rapport au WTI sur le NYMEX.

6) Tourmaline a également conclu un contrat visant la vente de 50 000 MBtu/j au prix établi en fonction du Chicago GDD moins les coûts de transport, un contrat visant la vente de 20 000 MBtu/j au prix établi en fonction du Ventura GDD moins les coûts de transport qui se prolonge jusqu'en 2020, un contrat visant la vente de 5 000 MBtu/j au prix établi en fonction du Chicago GDD moins les coûts de transport qui se prolonge jusqu'en 2023 et un contrat visant la vente de 20 000 MBtu/j qui entre en vigueur en 2020. Tourmaline se réserve le droit de fixer ou de garantir périodiquement les écarts de prix sur chaque marché.

La société a conclu les contrats avec livraison physique suivants après le 31 mars 2019 :

Type de contrat	Quantité	Période	Prix contractuel
Prix fixe – gaz naturel	30 000 GJ/j	Août 2019	1,17 \$ CA/GJ
Prix fixe – gaz naturel	10 000 MBtu/j	De janvier 2020 à décembre 2020	3,53 \$ US/MBtu
Écarts de prix – condensat	1 000 b/j	De janvier 2020 à décembre 2020	(5,50) \$ US/b

4. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

(en milliers)

Au 31 décembre 2018	595 667 \$
Dépenses d'investissement	14 279
Transferts vers les immobilisations corporelles (note 5)	(2 634)
Acquisitions	1 300
Dessaisissements	(1 968)
Baux miniers échus	(27 865)
Au 31 mars 2019	578 779 \$

Les actifs de prospection et d'évaluation se composent des projets de prospection de la société pour lesquels les réserves prouvées et probables sont en cours d'établissement, ainsi que des terrains non mis en valeur. Les entrées correspondent à la quote-part revenant à la société des coûts liés aux actifs de prospection et d'évaluation engagés au cours de la période.

Évaluation de la dépréciation

Conformément aux IFRS, la société procède à un test de dépréciation si elle décèle un indice de dépréciation. Au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, la société n'avait décelé aucun indice de dépréciation à l'égard de ses actifs de prospection et d'évaluation et, par conséquent, elle n'a pas effectué de test de dépréciation.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût

(en milliers)

Au 31 décembre 2018	13 842 667 \$
Dépenses d'investissement	374 618
Transferts depuis les actifs de prospection et d'évaluation (note 4)	2 634
Variation des passifs relatifs au démantèlement (note 7)	30 673
Acquisitions	769
Au 31 mars 2019	14 251 361 \$

Cumul de l'épuisement et des amortissements

(en milliers)

Au 31 décembre 2018	4 034 918 \$
Charge d'épuisement et d'amortissement	199 796
Au 31 mars 2019	4 234 714 \$

Valeur comptable nette

(en milliers)

Au 31 décembre 2018	9 807 749 \$
Au 31 mars 2019	10 016 647 \$

Des coûts de mise en valeur futurs de 7 595,0 millions de dollars ont été inclus dans le calcul de l'épuisement au 31 mars 2019 (7 622,0 millions de dollars au 31 décembre 2018).

Inscription à l'actif des charges générales et administratives et des paiements fondés sur des actions

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, des charges générales et administratives d'un montant total de 7,3 millions de dollars ont été inscrites à l'actif et incluses dans les immobilisations corporelles (27,3 millions de dollars au 31 décembre 2018). Les immobilisations corporelles comprennent également des paiements fondés sur des actions hors trésorerie de 2,9 millions de dollars depuis le début de l'exercice (13,3 millions de dollars au 31 décembre 2018). Des coûts d'emprunt liés à des projets déterminés de 1,4 million de dollars ont été inscrits à l'actif et inclus dans les immobilisations corporelles au 31 mars 2019 (2,8 millions de dollars au 31 décembre 2018).

Évaluation de la dépréciation

Conformément aux IFRS, la société procède à un test de dépréciation à l'égard d'une UGT si elle décèle un indice de dépréciation. Au 31 mars 2019, la société a déterminé qu'aucune de ses UGT ne présentait des indices de dépréciation et, par conséquent, elle n'a pas effectué de test de dépréciation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société a décelé des indices de dépréciation à l'égard de toutes ses UGT en raison du recul des prix en vigueur et à terme des marchandises pour le gaz naturel et a effectué des tests de dépréciation en conséquence. La société a déterminé que les immobilisations corporelles n'avaient pas subi de dépréciation au 31 décembre 2018.

Acquisitions et sorties de biens pétroliers et gaziers

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, la société a conclu des acquisitions de biens pour une contrepartie en trésorerie de 0,1 million de dollars (25,0 millions de dollars au 31 décembre 2018). Des acquisitions ont également donné lieu à une contrepartie hors trésorerie de 1,8 million de dollars (31,7 millions de dollars au 31 décembre 2018). La société a également repris des obligations de démantèlement de 0,2 million de dollars par suite de ces acquisitions (1,6 million de dollars au 31 décembre 2018).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, la société a également procédé à des sorties de biens pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,8 million de dollars (72,2 millions de dollars au 31 décembre 2018).

6. CONTRATS DE LOCATION

Lors de l'adoption de l'IFRS 16, la société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives additionnelles. L'incidence de cette adoption et de ces activités pour la période se présente comme suit :

Actifs au titre de droits d'utilisation

(en milliers)

Au 1 ^{er} janvier 2019	12 028 \$
Entrées	1 068
Amortissement	(1 135)
Au 31 mars 2019	11 961 \$

Obligations locatives

(en milliers)

Au 1 ^{er} janvier 2019	12 028 \$
Entrées	1 068
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	51
Paiements de loyer	(1 168)
Au 31 mars 2019	11 979 \$

La société a actualisé ses paiements de loyer au moyen de son taux d'emprunt marginal établi à 3,75 % au 1^{er} janvier 2019 pour calculer l'obligation locative.

7. OBLIGATIONS DE DÉMANTÈLEMENT

Les obligations de démantèlement de la société résultent de ses participations nettes dans des actifs pétroliers et gaziers, notamment des puits, des réseaux de collecte et des installations de traitement. La société estime que le montant total non actualisé des flux de trésorerie nécessaires au règlement de telles obligations est d'environ 522,1 millions de dollars (512,5 millions de dollars au 31 décembre 2018). Il est prévu que certains travaux d'abandon débuteront en 2034. Un taux d'intérêt sans risque de 1,90 % (2,18 % au 31 décembre 2018) et un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % au 31 décembre 2018) ont servi à calculer les obligations de démantèlement. Les obligations de démantèlement au 31 mars 2019 ont fait l'objet d'un ajustement d'environ 24,6 millions de dollars (28,0 millions de dollars au 31 décembre 2018) pour tenir compte de la baisse du taux d'intérêt sans risque.

(en milliers)	Au 31 mars 2019	Au 31 décembre 2018
Solde à l'ouverture de la période	302 750 \$	252 222 \$
Obligation contractée	6 095	19 004
Obligation contractée à l'acquisition de biens	153	1 564
Obligation ayant fait l'objet d'un dessaisissement	(1)	(802)
Obligation réglée	(642)	(2 820)
Charge de désactualisation	1 345	5 613
Modification des sorties de fonds estimées futures	24 578	27 969
Solde à la clôture de la période	334 278 \$	302 750 \$

8. DETTE BANCAIRE

(en milliers)	Au 31 mars 2019	Au 31 décembre 2018
Facilité de crédit renouvelable ¹⁾	523 842 \$	532 855 \$
Dettes à terme ¹⁾	949 077	949 027
Frais d'émission de titres d'emprunt	(5 172)	(5 783)
Dettes bancaires	1 467 747 \$	1 476 099 \$

1) Les montants sont présentés déduction faite des intérêts payés d'avance.

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable et prorogable de cinq ans non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'un consortium bancaire. Il y a lieu de se reporter à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour obtenir de plus amples renseignements. La facilité de crédit renouvelable s'élève à 1,8 milliard de dollars et est assortie d'une échéance en juin 2023. La date d'échéance peut être reportée annuellement à la demande de la société et avec le consentement des prêteurs. La facilité de crédit comporte une clause d'expansion (« accordéon ») qui permet à la société, sous réserve de l'approbation des prêteurs, d'augmenter le montant de la facilité jusqu'à concurrence de 500,0 millions de dollars en ajoutant une nouvelle institution financière ou en augmentant le montant de l'engagement de ses prêteurs existants. Les prélèvements sur la facilité peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de pourcentages applicables.

La société dispose d'un emprunt à terme de 950,0 millions de dollars auprès d'un consortium bancaire. Les prélèvements sur l'emprunt à terme peuvent être effectués en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de 157,5 points de base et sont assortis d'une échéance en juin 2023. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives s'appliquant à l'emprunt à terme sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable de la société et l'emprunt à terme est de rang égal à celui de la facilité de crédit renouvelable de la société.

La société dispose également d'une facilité de crédit d'exploitation non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'une banque canadienne d'un montant de 50,0 millions de dollars. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance de la facilité de crédit d'exploitation de juin 2019 peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable.

En outre, la société dispose d'une facilité sous forme de lettre de crédit payable à vue de 50,0 millions de dollars auprès d'une banque canadienne. Tourmaline dispose de lettres de crédit en cours de 10,7 millions de dollars (9,5 millions de dollars au 31 décembre 2018), qui sont portées en réduction du crédit disponible aux termes de la facilité de crédit.

Au 31 mars 2019, la capacité d'emprunt totale de la société se chiffrait à 2,85 milliards de dollars. Au 31 mars 2019 et pour le trimestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 31 mars 2019, la dette à long terme en cours de la société se chiffrait à 948,0 millions de dollars et un montant de 519,7 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit bancaire, pour une dette bancaire totale de 1 467,7 millions de dollars, déduction faite des intérêts payés d'avance et des frais d'émission de titres d'emprunt (1 476,1 millions de dollars au 31 décembre 2018). Le taux d'intérêt effectif s'est établi à 3,31 % pour le trimestre clos le 31 mars 2019 (2,79 % pour le trimestre clos le 31 mars 2018).

9. PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

La société détient une participation de 90,6 % dans Exshaw Oil Corp., société fermée qui exerce des activités de prospection de pétrole et de gaz au Canada. Un rapprochement de la participation ne donnant pas le contrôle est présenté ci-dessous.

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2019	Au 31 décembre 2018
Solde à l'ouverture de la période	28 068 \$	27 816 \$
Quote-part du bénéfice net de la filiale pour la période	(35)	252
Solde à la clôture de la période	28 033 \$	28 068 \$

10. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote pouvant être émises en série.

b) Actions ordinaires émises

<i>(en milliers, sauf les nombres d'actions)</i>	Au 31 mars 2019		Au 31 décembre 2018	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde à l'ouverture de la période	272 042 659	5 909 664 \$	271 083 946	5 886 709 \$
Émises contre trésorerie dans le cadre d'un appel public à l'épargne visant des actions ordinaires accréditives ¹⁾	–	–	1 000 000	23 840
Émises à l'acquisition d'entreprises et de biens	–	–	–	–
Émises contre trésorerie à l'exercice d'options sur actions	7 500	148	–	–
Surplus d'apport à l'exercice d'options sur actions	–	40	–	–
Échues en lien avec les acquisitions d'entreprises ²⁾	–	–	(41 287)	–
Frais d'émission d'actions	–	–	–	(1 213)
Incidence fiscale des frais d'émission d'actions	–	–	–	328
Solde à la clôture de la période	272 050 159	5 909 852 \$	272 042 659	5 909 664 \$

1) Le 15 mai 2018, la société a émis 1,0 million d'actions accréditives au prix de 30,00 \$ chacune, pour un produit brut totalisant 30,0 millions de dollars. Elle a déterminé que la prime implicite sur les actions ordinaires accréditives s'élevait à 6,2 millions de dollars ou à 6,16 \$ l'action. Au 31 décembre 2018, la société avait dépensé la totalité du montant engagé. Elle a renoncé à ces dépenses en faveur des investisseurs en janvier 2019, avec prise d'effet le 31 décembre 2018.

2) Le 31 août 2018, la société a annulé 41 287 actions ordinaires qui se rapportaient à des acquisitions précédentes qui avaient atteint la date d'expiration de la disposition de temporisation.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, la société a versé un dividende en trésorerie de 0,10 \$ par action ordinaire, pour un total de 27,2 millions de dollars (100,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2018).

11. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action de base attribuable aux porteurs d'actions ordinaires a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Bénéfice net et résultat global attribuables aux actionnaires de la société pour la période (en milliers)	87 710 \$	129 588 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base	272 043 159	271 083 946
Bénéfice par action – de base	0,32 \$	0,48 \$

Le bénéfice par action après dilution attribuable aux porteurs d'actions ordinaires a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Bénéfice net et résultat global attribuables aux actionnaires de la société pour la période (en milliers)	87 710 \$	129 588 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – après dilution	272 043 159	271 083 946
Bénéfice par action – après dilution	0,32 \$	0,48 \$

En raison de leur effet antidilutif, 20 327 251 options ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions pour le trimestre clos le 31 mars 2019 (20 712 583 options étaient antidilutives pour le trimestre clos le 31 mars 2018).

12. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La société administre un régime d'options sur actions perpétuel aux termes duquel elle peut attribuer aux membres de son personnel des options pouvant viser jusqu'à 23 124 263 actions ordinaires, ce qui représente 8,5 % des actions ordinaires en circulation actuellement. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré selon le volume des cinq jours précédant la date d'émission des actions de la société à la date d'attribution des options, et la durée maximale de chaque option est de sept ans. Les options sont attribuées tout au long de l'exercice et leurs porteurs en acquièrent les droits à raison de un tiers de leur nombre au premier, au deuxième et au troisième anniversaire de la date d'attribution.

	Trimestres clos les 31 mars			
	2019		2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions en circulation à l'ouverture de la période	20 452 467	32,27 \$	20 948 382	36,13 \$
Attribution	336 000	19,14	233 000	19,81
Exercice	(7 500)	19,74	–	–
Expiration	(345 000)	46,93	(203 333)	35,15
Renonciation	(108 716)	26,83	(265 466)	35,54
Options sur actions en circulation à la clôture de la période	20 327 251	31,84 \$	20 712 583	35,96 \$

Le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la société s'est chiffré à 19,51 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019 (20,25 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018).

Le tableau suivant présente un sommaire des options sur actions en circulation et exerçables au 31 mars 2019.

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en circulation à la clôture de la période	Durée contractuelle moyenne pondérée restant à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables à la clôture de la période	Prix d'exercice moyen pondéré
17,20 \$ – 22,27 \$	4 074 500	6,38	21,55	97 169	20,43
22,28 \$ – 26,40 \$	4 020 934	2,76	25,83	3 117 338	26,29
26,41 \$ – 33,58 \$	3 705 117	5,01	27,54	1 633 471	28,32
33,59 \$ – 41,65 \$	4 190 200	3,32	35,69	3 228 533	36,01
41,66 \$ – 56,76 \$	4 336 500	0,49	47,01	4 336 500	47,01
	20 327 251	3,53	31,84	12 413 011	36,28

La juste valeur des options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2019 a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes et des valeurs qui en découlent :

	31 mars	
	2019	2018
Juste valeur des options attribuées (moyenne pondérée)	5,11 \$	5,35 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,8 %	2,0 %
Période estimée de détention des options avant leur exercice	5 ans	5 ans
Volatilité attendue	35 %	33 %
Taux de renonciation	1,8 %	1,7 %
Dividende par action	0,40 \$	0,32 \$

13. ENGAGEMENTS

Dans le cadre normal des activités, la société a l'obligation d'effectuer des paiements futurs. Les obligations suivantes représentent des contrats et d'autres engagements qui sont connus et qui ne peuvent être résiliés.

PAIEMENTS EXIGIBLES PAR AN

(en milliers)	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements liés à l'exploitation ¹⁾	1 813 \$	3 625 \$	3 589 \$	5 330 \$	14 357 \$
Contrats de transport et de traitement fermes	428 550	873 970	764 590	2 294 426	4 361 536
Engagements en matière de capitaux ²⁾	156 864	465 379	9 348	78 838	710 429
Facilité de crédit ³⁾	–	–	604 704	–	604 704
Emprunt à terme ⁴⁾	33 661	67 322	989 470	–	1 090 453
	620 888 \$	1 410 296 \$	2 371 701 \$	2 378 594 \$	6 781 479 \$

1) Les engagements liés à l'exploitation comprennent les frais d'exploitation variables liés aux contrats de location de bureaux de la société.

2) Compte tenu des engagements en matière de dépenses de forage, d'électricité et de dépenses d'investissement aux termes du partenariat dans le complexe Spirit River, qui se chiffrent à 300,0 millions de dollars par année au moins jusqu'en 2020. Si les deux parties y consentent, l'engagement en matière de dépenses d'investissement pourrait être reporté à des périodes ultérieures.

3) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 3,45 %, soit le taux applicable à l'encours des emprunts sur la facilité de crédit au 31 mars 2019.

4) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 3,55 %, soit le taux fixe applicable à l'emprunt à terme au 31 mars 2019.

14. PRODUITS

La société vend sa production aux termes de contrats à prix fixe et à prix variable. Le prix de transaction des contrats à prix variable est fondé sur le prix de la marchandise, après un ajustement pour tenir compte de la qualité, de l'emplacement ou d'autres facteurs, chaque composante de la formule de prix pouvant être fixe ou variable, selon les modalités contractuelles. Aux termes des contrats, la société est tenue de livrer un volume déterminé de pétrole brut, de liquides ou de gaz naturel à la contrepartie au contrat. Les produits sont comptabilisés lorsqu'une unité de production est livrée à la contrepartie au contrat. Le montant des produits comptabilisés est fondé sur le prix de transaction convenu, toute variabilité des produits liée spécifiquement aux efforts de la société pour livrer la production et, par conséquent, les produits correspondants, étant alloués à la production fournie pendant la période au cours de laquelle la variabilité se produit. Ainsi, aucune limitation ne s'applique aux produits variables.

La vente des marchandises produites est effectuée aux termes de contrats ayant diverses échéances allant jusqu'à six ans. Les produits sont normalement recouvrés le 25^e jour du mois suivant la production.

Le tableau suivant présente les ventes de pétrole, de gaz et de LGN de la société, ventilées par source de produits :

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les	
	2019	2018
		31 mars
Gaz naturel		
Ventes attribuables à la production	378 627 \$	292 497 \$
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	87 723	60 342
	466 350	354 938
Pétrole		
Ventes attribuables à la production	40 186	41 206
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	454	1 202
	40 640	42 408
Condensat		
Ventes attribuables à la production	96 481	108 545
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	–	58
	96 481	108 603
LGN		
Ventes attribuables à la production	62 723	55 048
Produits liés à la commercialisation ¹⁾	2 548	5 880
Total		
Ventes de marchandises attribuables à la production	578 017	497 296
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	88 177	61 602
Produits liés à la commercialisation	2 548	5 880
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	668 742 \$	564 778 \$

1) Les produits liés à la commercialisation se rapportent à la vente de marchandises achetées à des tiers. Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, ces achats à des tiers liés à la commercialisation se chiffraient à 2,7 millions de dollars (5,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2018).